



Ville de **PINCOURT**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 8 avril 2008**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté et Michel Pratte

Absence motivée : M. le conseiller Jim Miron

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière et M. Michel Perrier, directeur général

- | | |
|-------------|---|
| 2008-04-109 | <p>SUJET: <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'AVRIL 2008</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>À 19 h 30, d'ouvrir la séance régulière du mois d'avril 2008.</p> |
| 2008-04-110 | <p>SUJET: <u>DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MARS 2008</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 11 mars 2008, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.</p> |
| 2008-04-111 | <p>SUJET: <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MARS 2008</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'approuver le procès-verbal de la séance du 11 mars 2008.</p> |
| 2008-04-112 | <p>SUJET: <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES</u></p> <p>Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est</p> <p>PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> |



Ville de **PINCOURT**

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mars 2008 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (liste numéro MP-2008-04)

2008-04-113

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de mars 2008 conformément au Règlement numéro 716.

2008-04-114

SUJET: DEMANDE DE CONCILIATION RELATIVE À L'APPLICATION
DE L'ENTENTE DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT

Considérant que la Ville de Pincourt s'est adressée à la Régie de l'eau de l'Île-Perrot, par sa résolution numéro 2007-12-428, afin que cette dernière procède au remboursement des coûts de la conduite d'aqueduc intermunicipale apparaissant à l'entente de la REIP à l'article 1.3.10, laquelle conduite fût installée sur le boulevard Pincourt par la Ville de Pincourt;

Considérant le refus de prise en charge des coûts de la conduite par la Régie de l'eau de l'Île-Perrot, signifié par sa résolution 2007-12-150;

Considérant que la Ville de Pincourt estime que la Régie doit prendre en charge et assumer le financement de cette conduite conformément aux ententes intermunicipales intervenues entre la Ville de Pincourt, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et la Municipalité de Terrasse Vaudreuil;

Considérant que la Ville de Pincourt est en désaccord avec la décision des autres municipalités exprimée par l'intermédiaire de leur délégué à la Régie de l'eau de l'Île-Perrot;

Considérant qu'il y a lieu, en cas de défaut de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et de la Municipalité de Terrasse Vaudreuil d'accéder à la demande de la Ville de Pincourt, de se prévaloir de l'article 468.53 de la *Loi sur les cités et villes* et de demander à la ministre des Affaires municipales et des Régions de désigner un conciliateur, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

De demander à la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et à la Municipalité de Terrasse Vaudreuil d'aviser la Régie de l'eau de l'Île-Perrot, par voie de résolution, de la modification de leur position initiale dans ce dossier et qu'elles acquiescent à la demande de la Ville de Pincourt tel que stipulé dans sa résolution numéro 2007-12-428;

Dans les 30 jours suivant la transmission de la présente résolution à la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et à la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, si ces municipalités ne se sont pas prononcées sur la demande de révision de leur position, où encore, si ces deux municipalités maintiennent leur position initiale, la Ville de Pincourt s'adressera à la ministre des Affaires municipales et des Régions afin de désigner un conciliateur dans ce dossier.

Que copie de cette résolution soit transmise à la Régie de l'eau de l'Île-Perrot.

2008-04-115

SUJET: AVIS DE MOTION – PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES POUR LE SECTEUR INDUSTRIEL

Monsieur le conseiller André D'Aragon annonce qu'un règlement de programme de crédit de taxes pour le secteur industriel sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2008-04-116

SUJET: NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE PINCOURT À TRANSPORT SOLEIL

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater monsieur Michel Pratte, conseiller, comme représentant de la Ville de Pincourt à Transport Soleil en remplacement de madame Marie-Andrée G. Laliberté à compter de ce jour.

Que copie de cette résolution soit transmise à Transport Soleil.

2008-04-117

SUJET: RÉSOLUTION D'APPUI EN VUE DE LA CRÉATION D'UN COMPLEXE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE VAUDREUIL-SOULANGES

Considérant la résolution du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges numéro 2007-06-71 portant sur une demande de mesure afin de maintenir une réserve acceptable de médecins dans la région, laquelle a été acheminée auprès du gouvernement du Québec;



Ville de **PINCOURT**

Considérant que la région administrative de la Montérégie est très en deçà de la moyenne québécoise quant aux dépenses moyennes en matière de santé, per capita, de même que pour ce qui est de l'accessibilité aux infrastructures en santé, et que la MRC de Vaudreuil-Soulanges est de loin en deçà des moyennes montérégiennes;

Considérant que la MRC de Vaudreuil-Soulanges (122 881 habitants, décret 1908-2007) compte parmi l'une des seules agglomérations de plus de cent mille (100 000) habitants, au Québec comme au Canada, qui ne dispose pas d'un centre hospitalier ou d'un plateau technique offrant des soins d'urgence de première ligne;

Considérant la responsabilité populationnelle qui incombe au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Vaudreuil-Soulanges quant à l'organisation de la desserte des services de santé et de services sociaux dans Vaudreuil-Soulanges;

Considérant que le projet clinique du CSSS de Vaudreuil-Soulanges, dévoilé le 27 novembre 2007 lors de son assemblée publique annuelle, définit les priorités d'action et les engagements du CSSS-VS au cours des trois prochaines années, et ce, en regard des besoins et des attentes exprimés par la population qu'il dessert en vue d'améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité de ses services en matière de santé et de services sociaux sur le territoire;

Considérant l'opportunité créée par la relocalisation des activités réalisées dans les locaux des trois bâtisses que le CSSS-VS loue à Vaudreuil-Dorion et dont les baux viennent à échéance en 2009;

Considérant la nécessité toujours grandissante de développer de nouveaux services en santé et services sociaux en raison de l'expansion démographique de Vaudreuil-Soulanges qui se poursuit;

Considérant l'engagement du CSSS-VS depuis sa création visant à mobiliser, à exceller et à bâtir un réseau local de santé et de services sociaux dans Vaudreuil-Soulanges;

Considérant qu'il faut trouver de nouvelles solutions, tout en s'appuyant sur des données probantes ainsi que sur la collaboration des divers partenaires, il est

**PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'appuyer le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Vaudreuil-Soulanges dans son projet de création d'un Complexe du réseau de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges dont il sera le maître d'œuvre et qui desservira la population de Vaudreuil-Soulanges.



Ville de **PINCOURT**

De transmettre la présente résolution au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, monsieur Philippe Couillard, au député de Vaudreuil, monsieur Yvon Marcoux, à la députée de Soulanges, madame Lucie Charlebois, à la députée fédérale, madame Meili Faille, à l'Agence régionale de santé et de services sociaux de la Montérégie, à la MRC de Vaudreuil-Soulanges ainsi qu'aux municipalités qui en font partie.

2008-04-118

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mars 2008 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2008-04-119

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 31 000 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ POUR ENGAGEMENT 2007

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 31 000 \$ du surplus accumulé non affecté pour engagements 2007, le tout selon la liste déposée

2008-04-120

SUJET: DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des comptes rendus ci-après énumérés des commissions du conseil municipal:

Commission administrative :

- 25 février 2008

Commission de développement et de services aux citoyens :

- 4 mars 2008



Ville de **PINCOURT**

Commission de sécurité publique :

- 10 mars 2008

Commission technique:

- 18 février 2008
- 17 mars 2008

Comité consultatif d'urbanisme :

- 1^{er} avril 2008

2008-04-121	<p>SUJET: <u>ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 792 – RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DE LA VILLE DE PINCOURT EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 792 et renonçant à sa lecture en vertu de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, d'adopter le règlement numéro 792 – Règlement concernant la division de la Ville de Pincourt en six (6) districts électoraux.</p>
2008-04-122	<p>SUJET: <u>ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 793 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'USAGE DE L'EAU DE L'AQUEDUC MUNICIPAL</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 793 et renonçant à sa lecture en vertu de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, d'adopter le règlement numéro 793 – Règlement concernant l'usage de l'eau de l'aqueduc municipal.</p>
2008-04-123	<p>SUJET: <u>ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 786 – RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 786, d'adopter le Règlement numéro 786 - Règlement relatif aux usages conditionnels.</p>



Ville de **PINCOURT**

2008-04-124

SUJET: ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 717-24 – MODIFICATION DE ZONAGE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Claude, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le premier projet de Règlement numéro 717-24 modifiant le Règlement de zonage numéro 717, tel qu'amendé, de façon, pour la zone H1-10, à permettre l'habitation de la classe d'usages h1 unifamiliale en rangée et à permettre l'habitation de la classe d'usages h3 multifamiliale de structure isolée, d'un maximum de 3 étages et d'un maximum de 7 logements.

2008-04-125

Amendée par
résolution n°
2009-04-113

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE REMORQUE ÉPANDEUR DE TERRE ET MINI TRACTEUR TRACEUR DE LIGNES

Suite à l'ouverture des soumissions et à l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, chef de division entretien, il est

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer l'achat d'une remorque épandeur de terre et mini tracteur traceur de lignes, incluant les options, au plus bas soumissionnaire conforme soit « Compagnie Otto Jangl Ltée », pour un montant de 43 502,52\$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et imputée au poste comptable 22-300-40-087 pour le tracteur traceur de lignes et au poste comptable 22-300-40-088 pour la remorque épandeur de terre.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 paiements annuels égaux de 8 700,50 \$ à compter de l'exercice financier 2009.

2008-04-126

SUJET: AUTORISATION AUX SERVICES TECHNIQUES – DIVISION ENTRETIEN – D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION CITERNE ARROSEUR DE RUES

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le chef de Division entretien des Services techniques de la Ville de Pincourt, monsieur Jean-Marc Guy, à lancer un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'un camion citerne arroseur de rues.



Ville de **PINCOURT**

- 2008-04-127 SUJET: AUTORISATION AUX SERVICES TECHNIQUES – DIVISION ENTRETIEN – D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSEE DES VOIES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2008 AVEC POSSIBILITE DE RENOUVELLEMENT
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le chef de Division entretien des Services techniques de la Ville de Pincourt, monsieur Jean-Marc Guy, à lancer un appel d'offres pour le marquage de la chaussée des voies publiques pour l'année 2008, avec possibilité de renouvellement.
- 2008-04-128 SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - OCTROI DE CONTRAT POUR LA THERMOGRAPHIE DES PANNEAUX ÉLECTRIQUES – PROJET # 08-018
- Amendée par
résolution no
2009-04-115
- Considérant l'approbation du projet # 08-018 par la Commission technique du 17 mars 2008, il est
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser une dépense au montant de 3 000 \$, taxes en sus, auprès de fournisseurs conformes pour effectuer la thermographie des panneaux électriques des bâtiments municipaux.
- Que cette dépense pour le projet # 08-018 soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste budgétaire n° 02-401-10-418
- 2008-04-129 SUJET: AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE PROJET - RENATURALISATION DE LA TOURBIÈRE RENAISSANCE – PROJET # 07-044
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser les Services techniques à aller en appel d'offres pour effectuer les travaux de renaturation de la tourbière Renaissance – projet # 07-044.
- 2008-04-130 SUJET: DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
- Amendée par
résolution
numéro
2008-06-243
- Considérant que le programme de soutien aux installations sportives et récréatives mis sur pied par le gouvernement du Québec vise à permettre la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise à niveau des installations sportives et récréatives;



Ville de **PINCOURT**

Considérant que le programme a pour objectif de favoriser l'adoption et le maintien d'un mode de vie actif au sein de la population québécoise en facilitant l'accès à des installations sportives et récréatives sécuritaires;

Considérant qu'il est de la volonté du Conseil de la Ville de Pin-court d'assumer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet, il est

PROPOSÉ PAR M Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à signer une demande d'aide financière, pour et au nom de la Ville de Pin-court, dans le cadre «Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique» pour le projet de construction d'un terrain de soccer/football synthétique à l'école secondaire du Chêne-Bleu.

2008-04-131

SUJET: PARTICIPATION AU 40^E CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur Michel Bernier, directeur des Services d'urgence et de sécurité incendie et le directeur-adjoint, monsieur Yanick Bernier, à participer au congrès de l'ACSIQ qui aura lieu à La Malbaie du 17 au 20 mai 2008.

Que les frais d'inscription au montant de 1199,44 \$ soient imputés au poste budgétaire n° 02-220-00-311.

2008-04-132

SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – MODÈLE DE MAISON – PROJET « DOMAINE DE LA FORÊT »

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le P.I.I.A. pour le modèle de maison « La Charente » des Habitations Sylvain Desrochers Inc. pour la future construction au 1061, du Suroît (lot 3 582 995) et que ce modèle soit ajouté aux autres modèles déjà approuvés pour le projet « Domaine de la Forêt ».



Ville de **PINCOURT**

2008-04-133

SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N^o S 1597-1,
MINUTE 2751 – LOTS 4 139 110 ET 4 139 111

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au rapport préparé par la Division urbanisme et permis, d'entériner l'approbation, tel que présenté, du plan de subdivision n^o S 1597-1, minute 2751, en date du 7 mars 2008, soit les lots projetés 4 139 110 et 4 139 111 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur David Simoneau, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p., directeur du Service de l'aménagement du territoire.

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 3.4.2.4.c du règlement de lotissement n^o 614, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel un lot déjà subdivisé.

2008-04-134

SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1134, CHEMIN
DUHAMEL (LOT 1 720 562) – RÉDUCTION DES MARGES
AVANT ET ARRIÈRE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la greffière à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la marge avant à 5,1 mètres et de la marge arrière à 2,7 mètres au 1134, chemin Duhamel (lot 1 720 562).

2008-04-135

SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N^o T 15681-2,
MINUTE 38372 – LOTS 4 136 439 ET 4 136 440

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au rapport préparé par la Division urbanisme et permis, d'entériner l'approbation, tel que présenté, du plan de subdivision n^o T 15681-2, minute 38372, en date du 26 mars 2008, soit les lots projetés 4 136 439 et 4 136 440 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Roger Trudeau, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p., directeur du Service de l'aménagement du territoire.



Ville de **PINCOURT**

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain pour le fonds réserve parcs, terrains de jeux et stationnements au montant de 251 318,60 \$ soit exigible telle que prévue à l'article 3.4.2.4.c du règlement de lotissement n° 614 pour ledit fonds.

2008-04-136

SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – PLAN DE MAISON – PROJET « RENAISSANCE »

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le P.I.I.A. pour le plan de maison n° 3413 des Entreprises Daniel Farand Inc. pour la future construction au 160, des Orioles (lot 3 368 750).

2008-04-137

SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – PLAN DE MAISON – PROJET « SOMMET BOISÉ »

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragnon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le P.I.I.A. pour le plan de maison n° 08-001-PGRENIER-02 pour la future construction au 295, du Plateau (lot 3 174 510).

2008-04-138

SUJET: APPROBATION DES PROJETS N^{OS} F74737 (ASSOCIÉ AU N^O F59982) – CROQUIS N^{OS} 401 ET 701 ET F74736 (ASSOCIÉ AUX N^{OS} F59981 ET F74734 SD541-1) – BELL CANADA

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation par monsieur Richard Dubois, directeur du service de l'aménagement du territoire, des projets suivants, soumis par Bell Canada, concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt :

- a) projet n° F74737 (associé au n° F59982), croquis n° 401 et 701 en date du 2 avril 2008 ;
- b) projet F74736 (associé aux n° F59981 et F74734 SD541-1) en date du 3 avril 2008.



Ville de **PINCOURT**

- 2008-04-139 **SUJET: AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AUX RÉSEAUX D'ÉGOUT ET D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES**
- Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement relatif aux réseaux d'égout et d'évacuation des eaux pluviales sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2008-04-140 **SUJET: AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 753 RELATIVEMENT AUX PERMIS DE VENTES DE GARAGE**
- Monsieur le conseiller Michel Pratte annonce qu'un règlement amendant le règlement numéro 753 relativement aux permis de ventes de garage sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2008-04-141 **SUJET: AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS - PROJET DE DÉTECTION DES BRANCHEMENTS D'ÉGOUT ILLÉGAUX**
- Considérant l'approbation du projet de détection de branchements d'égout illégaux par la Commission technique du 17 mars 2008, il est
- PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'autoriser le directeur des Services techniques à aller en appel d'offres pour les services professionnels d'un expert-plombier afin de réaliser le mandat de détection de branchements d'égout illégaux.
- 2008-04-142 **SUJET: AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2008-02-077 – RÈGLEMENT NUMÉRO 785**
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'amender la résolution numéro 2008-02-077 en remplaçant, dans le titre, les mots « Adoption du projet de règlement » par « Adoption du règlement ».



Ville de **PINCOURT**

- 2008-04-143 **SUJET: AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS - PROJET DE RÉFECTION DE L'AVENUE LUSSIER, D'UNE PARTIE DE LA 7^E AVENUE ET D'UNE PARTIE DU BOULEVARD CARDINAL-LÉGER**
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le directeur des Services techniques à aller en appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant le projet de réfection de l'avenue Lussier, d'une partie de la 7^e Avenue et d'une partie du boulevard Cardinal-Léger – projet # 08-020.
- 2008-04-144 **SUJET: APPROBATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GÉNIE CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AVENUE LUSSIER, D'UNE PARTIE DE LA 7^E AVENUE ET D'UNE PARTIE DU BOULEVARD CARDINAL-LÉGER**
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ
- D'approuver les critères d'évaluation et de pondération de l'appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de l'avenue Lussier, d'une partie de la 7^e Avenue et d'une partie de boulevard Cardinal-Léger – projet # 08-020.
- 2008-04-145 **SUJET: NOMINATION DU SECRÉTAIRE ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GÉNIE CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AVENUE LUSSIER, D'UNE PARTIE DE LA 7^E AVENUE ET D'UNE PARTIE DU BOULEVARD CARDINAL-LÉGER**
- PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ
- Que monsieur Hans-Gabriel Christoph, directeur des Services techniques, soit nommé secrétaire du comité de sélection de l'appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de l'avenue Lussier, d'une partie de la 7^e Avenue et d'une partie du boulevard Cardinal-Léger – projet # 08-020.



Ville de **PINCOURT**

Que monsieur Michel Perrier, directeur général, madame Céline Bussièrès, directrice générale adjointe, directrice des services administratifs et financiers et trésorière, monsieur Jean-Marc Guy, chef de division entretien et monsieur Richard Dubois, directeur du Service de l'aménagement du territoire, soient nommés à titre de membres dudit comité.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h et s'est terminée à 20 h 09

2008-04-146

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 8 AVRIL 2008

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 10, de lever la séance du 8 avril 2008.

MICHEL KANDYBA, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE